

il mourut de maladie, à l'âge de cinquante-sept ans, le seizième jour du onzième mois de la deuxième année kien-ho (14 décembre 148 p. C.).

右吳郡丞武開明碑云。君字開明。而其名殘已闕。又云。永和二年舉孝廉。除卽謁者。漢安二年遷大長秋丞長樂大僕丞。永嘉元年喪母去官。復拜郎中。除吳郡府丞。壽五十七建和二年十一月十六日遘疾卒。

4° Stèle du ts'ong-che Wou Leang¹.

(Fig. 1195.)

Le fonctionnaire² Wou, qui fut ts'ong-che³ [sous la dynastie Han⁴], avait pour nom personnel Leang et pour appellation Souei-tsong⁵. Par la vertu qu'il réalisait en sa personne, il fut animé de loyalisme et de piété filiale; par sa majesté et son intelligence⁶, il fut extraordinaire. Il s'adonna à l'étude du Livre des vers de la recension de Han⁷ et, avant même d'avoir le bonnet viril⁸,

1. L'inscription de Wou Leang est aujourd'hui perdue; mais nous en retrouvons le texte dans le *Li che* (chap. vi, p. 13 v°-14 r°) de Hong Koua.

2. Le mot 掾 désigne un officier de second rang. Hong Koua répète deux fois ce mot; mais il semble que ce soit par inadvertance.

3. Le titre de ts'ong che 從事 signifie « subordonné » et ne comporte pas par lui-même un sens précis. Le *Heou Han chou* (chap. xxxvii, p. 3 v) nous apprend que le chef de la police et de la justice à la capitale, et dans les commanderies avoisinantes le sseu-li-hiao-wei 司隸校尉, avaient sous leurs ordres douze ts'ong-che-che 從事史 parmi lesquels on remarquait le tou-kouan-ts'ong-che 都官從事 et le kong-ts'ao-ts'ong-che 功曹從事; d'autre part, en province, les douze punisseurs, ts'eu-che 刺史, qui étaient pour chacune des douze provinces 州 ce que le sseu-li-hiao-wei était à la capitale, avaient, comme ce dernier, sous leurs ordres des ts'ong che che 從事史; mais parmi ces subordonnés, il n'y avait pas de tou-kouan-ts'ong-che 都官從事; enfin si nous considérons que dans les bas-reliefs de Wou Leang ts'eu, on trouve divers cortèges où le kong-ts'ao 功曹 est indiqué, par la forme de son char, comme étant un inférieur du sous-préfet (cf. fig. 108), nous inférerons que les mêmes subordonnés, ou ts'ong che, qui existaient pour

le sseu-li-hiao-wei à la capitale et pour les douze ts'eu-che dans les provinces, pouvaient se retrouver au petit pied dans chaque sous-préfecture. En conclusion, si Wou Leang, qui ne paraît jamais avoir quitté son lieu d'origine, eut le titre de ts'ong-che, ce ne put être que dans la sous-préfecture même à laquelle il appartenait; cette fonction était donc extrêmement humble.

4. En tête de l'inscription, Hong Koua marque un mot manquant. C'est sans doute le mot 漢.

5. Nous avons déjà vu Wou Leang mentionné sous cette appellation sur l'inscription du pilier (cf. p. 102, l. 6).

6. Cf. p. 99, n. 7.

7. On sait qu'on distinguait quatre recensions principales du *Che king*, celle de Hang Ying, du pays de Yen 燕韓嬰, celle de Chen P'ei, du pays de Lou 魯申培, celle de Yuan Kou, du pays de Ts'i 齊轅固, et enfin celle de Mao l'aîné 大毛 et de Mao le cadet 毛, qui seule a été transmise jusqu'à nous. C'était là ce qu'on appelait les quatre Livres des Vers de Lou, de Ts'i, de Han et de Mao 魯齊韓毛四詩. Dans l'inscription de Wou Jong (n° 5), nous verrons que celui-ci s'occupa du *Che king* dans la rédaction de Lou.

8. D'après Hong Koua (*Li che*, chap. vi, p. 14 v°), l'expression 闕幘 signifie 未冠 « avant d'avoir pris le bonnet viril ».